

## PLAN DE COURS

# GGR-2300 : Biogéographie

NRC 85493 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours a pour objectif principal d'initier l'étudiant aux principaux facteurs et processus qui causent la dynamique et la répartition actuelle et passée des organismes vivants : les facteurs écologiques abiotiques et biotiques; les aires de répartition des organismes; les perturbations écologiques naturelles (feux, épidémies d'insectes défoliateurs, chablis, dépérissements); l'histoire plurimillénaire des écosystèmes; la biodiversité du monde vivant; la biogéographie insulaire; l'origine et l'évolution de la biosphère; la description des domaines écologiques du Québec; les impacts de l'homme sur les milieux naturels; un aperçu de quelques problèmes biogéographiques contemporains (déforestation, invasions biologiques, désertification, impacts des changements climatiques).

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. En fonction des directives de la santé publique et de la disponibilité des locaux, la partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	09h00 à 11h50	ABP-0115	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
mercredi	09h00 à 11h50	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133915>

## Coordonnées et disponibilités

Martin Lavoie

Enseignant

ABP-3107

[martin.lavoie@cen.ulaval.ca](mailto:martin.lavoie@cen.ulaval.ca)


Tél. : 656-2131 poste 402230

Disponibilités

Disponibilités par courriel et la plupart du temps le mercredi après-midi.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Évaluation des apprentissages .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Travail 1 - Avis de recherche sur l'aire de répartition d'une espèce végétale .....	5
Travail 2 - Avis de recherche sur une espèce introduite .....	6
Examen final .....	6
Test de lecture 1 .....	6
Test de lecture 2 .....	7
Test de lecture 3 .....	7
Test de lecture 4 .....	7
Test de lecture 5 .....	7
Test de lecture 6 .....	8
Barème de conversion .....	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	9
Absence aux examens .....	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	10
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>10</b>
Matériel obligatoire .....	10
Matériel complémentaire .....	10
<b>Bibliographie</b> .....	<b>11</b>
Bibliographie .....	11

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif général d'initier les étudiants aux principes de base en biogéographie et en écologie afin de comprendre les principaux facteurs et processus régissant les dynamiques et les répartition actuelles et passées des organismes vivants.

## Approche pédagogique

Il s'agit d'un cours magistral hebdomadaire avec présentation sur support visuel *Power point*. Les cours auront surtout lieu en classe avec quelques séances en ligne synchrones à distance. Les présentations seront disponibles pour téléchargement sur le site du cours avant les séances en format PDF. Le cours comporte la participation de deux conférenciers invités ainsi qu'une courte excursion sur le terrain dans la région de la ville de Québec.


Les séances en ligne du cours ne seront pas enregistrées.

## Objectifs spécifiques

- Familiariser les étudiants aux principaux facteurs écologiques abiotiques et biotiques qui contrôlent la répartition des organismes.
- Permettre aux étudiants de mieux comprendre la dynamique spatiale et temporelle des espèces, des populations et des communautés écologiques.
- Donner un aperçu de l'évolution à long terme (siècles, millénaires) des organismes et des écosystèmes.
- Aborder certaines problématiques actuelles en biogéographie (fragmentation des habitats, perturbations écologiques, introductions d'espèces, milieux humides, biodiversité).

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
<a href="#">Séance 1: Introduction à la biogéographie - 1er septembre 2021</a>
<a href="#">Séance 2: Les aires de répartition des espèces (partie 1) - 8 septembre 2021</a>
<a href="#">Séance 3: Les aires de répartition des espèces (partie 2)</a>
<a href="#">22 septembre 2021: Pas de cours (cours de 1er cycle dans la région de Portneuf)</a>
<a href="#">Séance 4: Facteurs écologiques abiotiques et biotiques - 29 septembre 2021</a>
<a href="#">Séance 5: Sortie à la tourbière de la Base de plein air de Ste-Foy - 6 octobre 2021 à 8h (présence sur place obligatoire)</a>
<a href="#">Séance 6: Facteurs écologiques biotiques - 13 octobre 2021</a>
<a href="#">Séance 7: Succession écologiques et perturbations écologiques (partie 1) - 20 octobre</a>

Semaine de lecture: 25-29 octobre 2021
Séance 8: Introduction d'espèces et espèces envahissantes (partie 1) - 3 novembre 2021
Séance 9: Introduction d'espèces et espèces envahissantes (partie 2) - Conférence - 10 novembre 2021
Séance 10: Perturbations écologiques naturelles (partie 2) - 17 novembre 2021
Séance 11: Biodiversité - Espèces menacées et vulnérables - 24 novembre 2021
Séance 12: Carte du couvert végétal du Québec - Histoire postglaciaire de la végétation du Québec - 1er décembre 2021
8 décembre 2021 : Fête de l'université (pas de cours)
Séance 13: Examen final - 15 décembre 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail 1 - Avis de recherche sur l'aire de répartition d'une espèce végétale	Dû le 20 oct. 2021 à 09h00	Individuel	15 %
Travail 2 - Avis de recherche sur une espèce introduite	Dû le 15 déc. 2021 à 09h00	Individuel	15 %
Examen final	Le 15 déc. 2021 de 09h00 à 11h50	Individuel	40 %
Test de lecture 1	Le 15 sept. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %
Test de lecture 2	Le 29 sept. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %
Test de lecture 3	Le 20 oct. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %
Test de lecture 4	Le 3 nov. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %
Test de lecture 5	Le 17 nov. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %
Test de lecture 6	Le 1 déc. 2021 de 09h00 à 09h15	Individuel	5 %

Précisions sur les tests de lecture:

- Chaque test portera sur la lecture de deux articles scientifiques (en français ou en anglais) et consistera à répondre à quelques questions à court développement. Les tests seront d'une durée de 15 minutes en **début de séance à 9h**. Aucun matériel autorisé. Les liens pour télécharger les articles seront disponibles sur le site du cours dans l'onglet de chaque test.

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Travail 1 - Avis de recherche sur l'aire de répartition d'une espèce végétale

Date de remise :	20 oct. 2021 à 09h00
	Le document (format papier) devra être remis au début de la séance.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Directives de l'évaluation :	Les instructions pour la rédaction du travail ainsi que trois exemples d'Avis de recherche réalisés par des chercheurs du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec sont disponibles dans les fichiers à consulter.
Fichiers à consulter :	<a href="#">GGR-2300_A2021_Avis de recherche 1_Instructions.pdf</a> (167,64 Ko, déposé le 26 août 2021) <a href="#">Exemple 2 d'un Avis de recherche.pdf</a> (1,71 Mo, déposé le 5 août 2021) <a href="#">Exemple 1 d'un Avis de recherche.pdf</a> (1,94 Mo, déposé le 5 août 2021) <a href="#">Exemple 3 d'un Avis de recherche.pdf</a> (1,23 Mo, déposé le 25 août 2021)

## Travail 2 - Avis de recherche sur une espèce introduite

Date de remise :	15 déc. 2021 à 09h00
	Le document (format papier) devra être remis au début de la séance en classe.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	En classe
	Remise d'une copie papier en classe.
Directives de l'évaluation :	Les instructions concernant l'Avis de recherche 2 sont présentées dans le fichier ci-joint.
Fichiers à consulter :	<a href="#">GGR-2300_A2021_Avis de recherche 2_Instructions.pdf</a> (159,78 Ko, déposé le 19 oct. 2021)

## Examen final

Date :	Le 15 déc. 2021 de 09h00 à 11h50
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Examen en classe
Directives de l'évaluation :	La matière de l'examen final portera sur chacune des séances, incluant les présentations des conférenciers invités. Les articles des tests de lecture ne seront pas à l'examen.

## Test de lecture 1

Date et lieu :	Le 15 sept. 2021 de 09h00 à 09h15 , ABP-0115
	Le test de lecture aura lieu au début de la séance.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	En classe - ABP-0115
Fichiers à consulter :	<a href="#">GGR-2300_A2021_Avis de recherche 2_Instructions.pdf</a>

[GGR-2300\\_A2021\\_Article 2 pour test de lecture du 15 septembre.pdf](#) (1,31 Mo, déposé le 29 août 2021)

 [GGR-2300\\_A2021\\_Article 1 pour test de lecture du 15 septembre.pdf](#) (135,43 Ko, déposé le 29 août 2021)

Matériel autorisé :                   Aucun

---

## Test de lecture 2


Date et lieu :                            Le 29 sept. 2021 de 09h00 à 09h15 , ABP-0115


Le test aura lieu au début de la séance.

Mode de travail :                        Individuel

Pondération :                           5 %

Remise de l'évaluation :               En classe

Fichiers à consulter :                  [GGR-2300\\_Article 1 pour test de lecture du 29 septembre 2021.pdf](#) (2,12 Mo, déposé le 16 sept. 2021)

 [GGR-2300\\_Article 2 pour test de lecture du 29 septembre 2021.pdf](#) (1,36 Mo, déposé le 16 sept. 2021)

---

## Test de lecture 3

Date :                                        Le 20 oct. 2021 de 09h00 à 09h15

Le test aura lieu au début de la séance.

Mode de travail :                        Individuel

Pondération :                           5 %

Remise de l'évaluation :               ABP-0115

Fichiers à consulter :                  [Article 2 pour test de lecture du 20 octobre 2021.pdf](#) (1,97 Mo, déposé le 4 oct. 2021)

 [Article 1 pour test de lecture du 20 octobre 2021.pdf](#) (1,57 Mo, déposé le 4 oct. 2021)

---

## Test de lecture 4

Date et lieu :                            Le 3 nov. 2021 de 09h00 à 09h15 , ABP-0115


Le test aura lieu au début de la séance.

Mode de travail :                        Individuel

Pondération :                           5 %

Remise de l'évaluation :               En classe - ABP-0115

Fichiers à consulter :                  [Article 2 pour test de lecture du 3 novembre.pdf](#) (1,57 Mo, déposé le 22 oct. 2021)

 [Article 1 pour test de lecture du 3 novembre.pdf](#) (6,29 Mo, déposé le 22 oct. 2021)

---

## Test de lecture 5

Date et lieu :                            Le 17 nov. 2021 de 09h00 à 09h15 , ABP-0115

Le test aura lieu au début de la séance.

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Fichiers à consulter :	<a href="#">GGR-2300_Article 1 pour test de lecture du 17 novembre.pdf</a> (2,36 Mo, déposé le 5 nov. 2021) <a href="#">GGR-2300_Article 2 pour test de lecture du 17 novembre.pdf</a> (1,98 Mo, déposé le 5 nov. 2021)

## Test de lecture 6

Date :	Le 1 déc. 2021 de 09h00 à 09h15
	Le test aura lieu au début de la séance.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Fichiers à consulter :	<a href="#">Article 1 pour test de lecture du 1er décembre.pdf</a> (3,74 Mo, déposé le 21 nov. 2021) <a href="#">Article 2 pour test de lecture du 1er décembre.pdf</a> (1,2 Mo, déposé le 21 nov. 2021)

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]



# Correction linguistique, retard et présentation des travaux

## Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

## Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Citation des sources

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources : <https://www.bibl.ulaval.ca/services/citation-de-sources>
- Porter attention au tutoriel : [Citer ses sources et éviter le plagiat](https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm) <https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : [https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations\\_de\\_handicap](https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: [https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Aucun matériel obligatoire pour ce cours.

### Matériel complémentaire

Le matériel complémentaire consiste aux fichiers powerpoint en format pdf de chacune des séances préparés par l'enseignant, aux textes associés à la matière, de même qu'aux articles à lire pour les tests de lecture et les présentations des conférenciers invités. Quelques reportages de l'émission 'La semaine verte' devront aussi être visionnés.

# Bibliographie

---

## Bibliographie

**Quelques bons livres généraux en biogéographie et en écologie:**

Cox (2010): *Biogeography: an Ecological and Evolutionary Approach*. Wiley

Lomolino et al. (2010): *Biogeography* (fourth edition). Sinauer Associates, Inc.

MacDonald (2002): *Biogeography: Space, Time, and Life*. Wiley

Primack et al. (2012): *Biologie de la conservation*. Dunod.

Ramade (2003): *Éléments d'écologie* (3e édition). Dunod.

**Une bonne base de données pour la recherche d'articles scientifiques afin de faire les deux travaux:** *Web of Science*.

Disponible via le site internet de la bibliothèque de l'Université Laval.